SEIGNEURIE

DU

ROI DE FRANCE

SUR LA

RÉPUBLIQUE DE GÊNES

(1596 - 1409)

ARMAND RENDU

A la fin du quatorzième siècle, Gênes était déchirée par la lutte de ses factions démocratiques. (Erreur de M. Henri Martin.) - Par un acte secret de février 1392, les nobles, voulant profiter des troubles pour recouvrer leur puissance, proposèrent à Charles VI la seigneurie de Gênes. - Le doge Adorno, pour sauver sa patrie de l'anarchie, offrit à son tour cette seigneurie au duc d'Orléans, puis au roi de France. - Les ambassadeurs génois arrivèrent à Paris en août 1394. (Erreur chronologique de M. Henri Martin.) — Les négociations durèrent plus de deux ans. (Erreur de M. Henri Martin.) Pendant ces deux ans, dix assemblées du peuple furent convoquées à Gênes. — La première était composée desept cents citoyens. (Erreur de Stella.) - Les premiers ambassadeurs français envoyés à Gênes furent l'évêque de Meaux, Sassenage et Beaublé. (Erreur d'Oberto Folieta.) -Il y eut deux envois d'ambassadeurs français à Gênes. (Erreur d'Oberto Folieta.) - Sassenage était seigneur de Vinay. (Erreur de Bréquigny.) - Le traité fut conclu le 25 octobre 1396

(Erreur de Sismondi et des Mémoires de Boucicaut.) — Une clause du traité réservait à Gênes ses alliances antérieures. (Erreur du religieux de Saint-Denys.) — Le gouverneur ne pouvait rien décider sans les conseils de Gênes. (Erreur du religieux de Saint-Denys.) — La clause touchant Savone, insérée au protocole du 6 juillet, n'avait pas été reproduite. (Erreur de M. Émile Vincens.) — La prééminence dans le conseil était assurée aux gibelins. (Erreur de M. Henri Martin.) — Les ordonnances devaient être rendues au nom du gouverneur et du conseil des anciens. (Erreur de Jean Lefebvre). — Aucun délai n'était fixé au roi pour recouvrer les châteaux de Gênes. (Erreur d'Oberto Folieta et de Bréquigny.)

Le traité avait été l'œuvre du doge Adorno. — Les intrigues de Jean Galéas avaient entravé trois fois les négociations avec la France. — Adorno, cédant à la pression du sentiment public, avait été obligé de lui offrir la seigneurie de Gênes. — Galéas n'osa accepter par crainte du roi de France, allié des Florentins ses ennemis. — Ce refus décida les Génois à se donner à Charles VI. — Le traité sauvegardait toutes les libertés génoises. — Le gouvernement restait intact; le doge seul était

changé.

Les Génois exècutèrent loyalement et dans un bref délai les obligations qui leur étaient imposées. — La cession de Savone au roi par le duc d'Orléans ne fut pas le résultat d'un accord simultané de volontés: il y eut dépossession du duc par le roi, et consentement du duc douze jours après. — La révolte qui cut lieu contre Adorno, gouverneur royal, fut dirigée par les chefs des factions démocratiques ennemies d'Adorno. — Dans cet événement, le gouvernement français fut soutenu par la noblesse, qui voulait empêcher le retour du gouvernement du peuple et des doges.

La création par le comte de Saint-Pol d'un capitaine de la justice fut une violation du traité du 25 octobre. — La révolte qui eut lieu sous ce gouvernement fut l'œuvre des gibelins dirigés par les chefs des factions démocratiques. — Cette révolte eut pour cause la faiblesse du comte de Saint-Pol.

Les troubles qui eurent lieu sous le gouvernement de Colard de Calleville, furent dus à sa faiblesse et à son incapacité.

Boucicaut ne tenta rien contre les libertés génoises: en prohibant le droit de réunion et celui de porter des armes, il ne supprima que la liberté du désordre et celle de la guerre civile, bien chères, il est vrai, aux Italiens.

L'expédition de Boucicaut en Orient avait un double but: elle était dirigée contre Chypre et contre les musulmans. — Elle n'eut aucun résultat heureux. — Boucicaut l'avait entreprise et conduite comme un chevalier et non comme un capitaine. — La surprise de la flotte génoise à Modon par les Vénitiens fut la faute de Boucicaut. — La certitude qu'il avait de la déloyauté et de l'hostilité des Vénitiens eût dû lui donner plus de prévoyance.

Le roi de France eut une grande influence, comme seigneur de Gênes, sur les démêlés de Benoît XIII et de Grégoire XII. — Boucicaut fit reconnaître Benoît à Padoue, Pise, et Florence, et s'efforça d'arriver à l'extinction du schisme.

Dans ses démêlés avec Pise, Boucicaut fut constamment trompé par les Pisans. — L'ambition personnelle des princes français sit perdre au roi de France la suzeraincté sur Florence à raison de Pise.

Boucicaut s'occupa activement d'étendre en Italie l'influence française : il fit accepter la suzeraineté du roi à Pise, à Florence, à Padoue, à Vérone, à Alexandrie, à Milan.

Boucicaut n'avait pas négligé les affaires intérieures de Gênes; il avait fondé la banque Saint-Georges, acquis Sarzane, recouvré plusieurs châteaux rebelles. A l'extérieur, des révoltes en Corse et à Chio avaient été réprimées, et de fréquentes expéditions envoyées en Orient. — En 1407, il avait conçu le dessein de diriger une expédition contre Alexandrie.

Le vrai motif de la révolte de Gênes fut l'amour du changement, caractère des peuples en décadence. — Les gibelins voulaient l'expulsion des Français, les guelfes celle du gouverneur seulement. — Le marquis de Montferrat et Facino Cone, qui secoururent la révolte, redoutaient l'alliance de Boucicaut et du duc de Milan. — La perte de Gênes fut la faute de Boucicaut, qui eut l'imprévoyance de quitter la ville, bien qu'il connût le mécontentement latent des Génois et l'hostilité de ses voisins.

Le gouvernement français n'était pas alors en état de rien tenter pour recouvrer la ville révoltée. — La seigneurie de Gênes fut ainsi perdue sous Charles VI. — Elle fut rétablie sous Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François le.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 10 janvier 1860, art. 7.)